



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rénovation et extension de l'EPSIC-ERAG

A la session du juin prochain, le Conseil d'Etat vaudois demandera un crédit de 30 millions 510'000 francs pour les travaux d'assainissement et d'extension des écoles professionnelles de l'EPSIC et de l'ERAG, situées au 55 et 63 de la Rue de Genève.

Ce chantier, qui se déroulera sur trois ans, permettra d'assainir des bâtiments anciens, afin qu'ils correspondent aux exigences modernes d'hygiène et de sécurité. En outre, le canton souhaite profiter de ces travaux indispensables pour améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement des apprentis vaudois. Cette démarche s'inscrit dans les efforts fournis pour la valorisation de la filière de formation professionnelle. Elle est d'autant plus nécessaire que le canton procède à la restructuration de l'ensemble de l'enseignement professionnel, afin de regrouper les métiers en centres de compétences, dans un souci d'une plus grande efficacité, de la recherche d'une qualité optimale. Les Ecoles lausannoises devront s'y adapter, les travaux prévus en tiennent compte.

Outre divers travaux d'assainissement indispensables, des améliorations seront apportées en vue d'économiser l'énergie et de créer une liaison plus harmonieuse et pratique entre les deux bâtiments concernés. Les locaux seront adaptés à l'enseignement par divisions et comprendront des espaces communs attractifs, comme une bibliothèque- médiathèque, une salle multifonctionnelle et une grande cafeteria.

Etant donné l'ampleur des travaux envisagés, il ne sera pas possible de poursuivre les cours dans les bâtiments. Les élèves et leurs professeurs déménageront en fonction des besoins dans des locaux loués par l'Etat de Vaud, selon un tournus préétabli, ce dès la fin de l'année 1997.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 mai 1997

Monsieur Jean-Pierre Rochat, Service de la formation professionnelle. 021/316.63.06.